

Suite au Sénat : Le diagnostic Internet

Le diagnostic Internet est maintenant réalisé par les diagnostiqueurs immobiliers

A l'heure où l'état évoque la réduction de la fracture numérique, le Cercle des diagnostiqueurs se mobilise pour renforcer l'information aux acquéreurs sur le raccordement de leur futur logement aux réseaux Internet en proposant le **Diagnostic Internet gratuit lors de la réalisation des diagnostics immobiliers obligatoires**.

Publication JO Sénat du 17/03/2011

Question écrite du sénateur Hervé Maurey (Eure - UC) au Secrétariat d'État chargé du logement.

« Depuis le début des années 2000 /.../ l'acquéreur est en droit d'attendre un certains nombres de diagnostics relatifs à l'amiante, aux termites, aux risques naturels /.../

Pour autant, à l'heure où les technologies de l'information et de la communication occupent une place toujours plus essentielle dans le quotidien de nos concitoyens /.../ Il en résulte qu'après acquisition d'un bien immobilier, ses nouveaux occupants peuvent découvrir qu'ils sont privés des services les plus élémentaires de communications électroniques.

En attente de réponse du Secrétariat d'État chargé du logement. En attente d'une réponse ministérielle.»

Qu'est ce que le Diagnostic Internet ? Un examen visuel du logement pour identifier les installations permettant le raccordement au réseau Internet ainsi qu'une étude d'éligibilité à Internet (réalisé en fonction de l'adresse et du numéro de téléphone).

Qui réalise mon Diagnostic Internet ? Un diagnostiqueur immobilier ! Le Diagnostic Internet est réalisé en même temps que vos diagnostics immobiliers obligatoires (amiante, plomb, électricité...). Ce service est - à ce jour - proposé exclusivement par les opérateurs membres du Cercle des diagnostiqueurs.

En 2008 le Président de la République, Nicolas Sarkozy, avait annoncé l'Internet haut débit pour 100 % des Français avant la fin de son quinquennat alors qu'il subsiste, selon le gouvernement, près de deux millions de victimes de la "fracture numérique".

En 2011 certains Parisiens ont encore l'ADSL en 512 Kbits (pas d'Internet rapide et pas de chaînes TV). D'autres français moins chanceux sont toujours condamnés à surfer en bas débit... Il est urgent de mieux informer les acheteurs (comme les locataires) sur l'état de l'accès Internet de leur futur logement.

A partir du 12 avril 2011 et en partenariat avec DegroupTest, le diagnostic Internet sera proposé par le Cercle des diagnostiqueurs. Plus d'informations sur www.diagnostic-internet.info



CONTACT PRESSE :

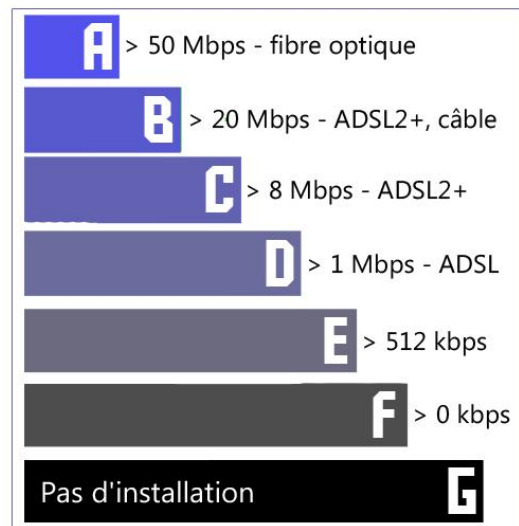
Mr VERGNOLLE Jérôme - Tél : 05 59 55 35 87 - jerome@arobiz.com

Le Cercle des diagnostiqueurs est un service de la société Arobiz

Le Cercle des diagnostiqueurs : cdiagnostiqueur.com - Le diagnostic Internet : diagnostic-internet.info

Etiquette du Diagnostic Performance Internet

Indique la performance Internet du logement (similaire à l'étiquette DPE - performance énergétique)



WWW.DIAGNOSTIC-INTERNET.INFO

La lecture du diagnostic Internet (DPI) est facilitée par une étiquette à 7 classes de A à G (A correspondant à la meilleure performance, G à la plus mauvaise).